

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE CAPINGHEM

SÉANCE DU 11 JUIN 2025

Date de la convocation

Le 5 juin 2025



EFFECTIF LEGAL : 19

EFFECTIF EN EXERCICE : 19

EFFECTIF VOTANT : 17

L'an deux mille vingt-cinq, le onze juin à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à la Mairie de Cappinghem, sous la présidence de Vincent DUCOURAU, maire

Etaient présents : V. DUCOURAU, MC. FICHELLE, A. TRICOIT, V. PARABOSCHI, T. WIDHEN, G. TRAPASSO, S. DUMORTIER, G. OUDAERT, F. VAN LAETHEM, M. BILLOIR, N. ROUBAUD, A. KIMOUR, J. AGNIERAY

Etaient absents : Ch. MATHON, C. CABY

Ont donné pouvoir : F. TREDEZ > pouvoir à S. DUMORTIER, P. MOUCHON > pouvoir à T. WIDHEN, K. UDRY > pouvoir à A. KIMOUR, J. BAUDOUIN > pouvoir à M.C FICHELLE,

Quorum : Oui

Secrétaire de séance : M.C FICHELLE

OBJET : Tarification – voyage des aînés 2025**Numéro de la délibération : CM2506-D08**

Sur rapport de Madame Marie-Claude FICHELLE, 1^{ère} adjointe en charge de la Culture, de la Communication et de l'Action sociale

Comme chaque année la commune organise un voyage pour les aînés de plus de 70 ans et a retenu la date du 25 septembre 2025.

La destination retenue est Chantilly avec

- ✓ La visite du château,
- ✓ Un déjeuner à la Capitainerie,
- ✓ Une démonstration de crème Chantilly
- ✓ Le spectacle équestre.

Le prix comprenant le transport, le déjeuner et la visite s'élève à : 93 € par personne sur une base de 55 participants.

Les charges afférentes à cette manifestation seront prises en charge par la commune sur les crédits prévus à cet effet sur le compte 6232 (fêtes et cérémonies) du budget.

Les inscriptions se dérouleront exclusivement en mairie lors de permanences. Une participation de 25 € sera demandée. Les recettes seront encaissées par la régie « régie animation locale de Cappinghem »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **DÉCIDE** d'adopter les modalités susvisées.

Résultat du vote : Pour : 0 Contre : 0 Abstention : 0 Unanimité : 17

Certifié conforme,
Fait et délibéré en séance du jour, mois et
an ci-dessus mentionné,

Le président de séance,
Vincent DUCOURAU,
Maire de Cappinghem

MC. FICHELLE, 1^{er} adjointe
Par délégation du Maire,

Secrétaire de séance
M.C. FICHELLE

